

Enquête sur les postes vacants et les salaires, quatrième trimestre de 2015

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 12 mai 2016

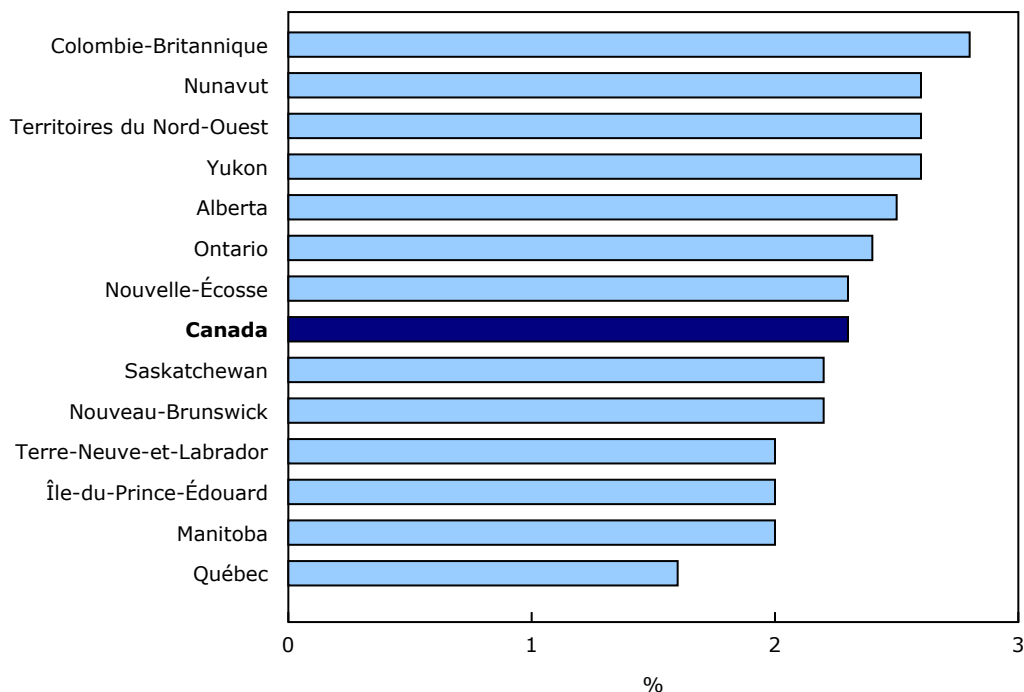
Au quatrième trimestre, les employeurs canadiens ont déclaré 353 000 postes vacants, et le taux de postes vacants s'est établi à 2,3 %.

Taux de postes vacants au Canada

La Colombie-Britannique a enregistré le taux de postes vacants le plus élevé, à savoir 2,8 %, suivie du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, qui avaient tous un taux de postes vacants de 2,6 % au quatrième trimestre. Le Québec avait le taux le plus bas, soit 1,6 %.

Graphique 1

Taux de postes vacants selon la province et le territoire, quatrième trimestre de 2015



Source(s) : Tableaux CANSIM 285-0001 et 285-0002.

Le taux de postes vacants désigne la proportion d'emplois inoccupés par rapport à l'ensemble des emplois salariés disponibles. Il représente le nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de travail, c'est-à-dire la somme de tous les emplois occupés et vacants.

Parmi les 76 régions économiques du Canada, celle de Banff–Jasper–Rocky Mountain House, en Alberta, avait le taux de postes vacants le plus élevé, soit 3,6 %. Suivaient deux régions de la Colombie-Britannique, le Lower Mainland–Sud-ouest et le Nord-est, qui avaient tous deux un taux de 3,0 %. Des 10 régions économiques ayant les taux de postes vacants les plus élevés, 9 se trouvaient dans les provinces de l'Ouest. En revanche, 9 des 10 régions économiques ayant les taux les plus faibles étaient au Québec.



Postes vacants selon la profession

Parmi les 10 grandes catégories professionnelles au niveau d'agrégation à un chiffre de la Classification nationale des professions (CNP), celle des ventes et services affichait le nombre de postes vacants le plus élevé, soit 143 000 ou 40,4 % de tous les postes vacants.

Des 140 groupes au niveau d'agrégation à trois chiffres de la CNP, celui des vendeurs du commerce de détail avait le plus grand nombre de postes vacants, à savoir 29 000. En outre, parmi les 10 groupes à trois chiffres de la CNP ayant le plus de postes vacants, 7 étaient liés aux professions des ventes et services.

Au niveau des grandes catégories professionnelles, celle des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés s'est classée au deuxième rang pour ce qui est du nombre de postes vacants, celui-ci se chiffrant à 48 000. Dans cette catégorie, les conducteurs de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun étaient le groupe de la CNP à trois chiffres ayant le nombre de postes vacants le plus élevé, soit 12 000.

Parmi les professions relatives aux affaires, à la finance et à l'administration, dont le nombre de postes vacants s'établissait à 35 000, les professionnels en finance, en vérification et en comptabilité constituaient le groupe de la CNP à trois chiffres ayant le nombre de postes vacants le plus élevé, à savoir 6 900.

Postes vacants selon le secteur d'activité

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) fournit aussi des données selon le secteur d'activité. À l'échelle nationale, les services d'hébergement et de restauration ont enregistré un taux de postes vacants de 3,7 % au quatrième trimestre, soit le taux le plus élevé de tous les secteurs. À l'échelle provinciale, le taux de postes vacants dans ce secteur variait entre 2,0 % au Québec et 6,2 % en Alberta.

Parmi les autres secteurs affichant des taux de postes vacants supérieurs à la moyenne, on comptait celui des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services d'assainissement ainsi que celui de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, qui ont tous deux enregistré un taux de 3,4 %. En revanche, les secteurs des services d'enseignement et des services publics, qui avaient tous deux un taux de 0,6 %, ainsi que le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (0,7 %), ont enregistré les taux de postes vacants les plus bas au Canada.

À l'échelle nationale, le secteur du commerce de détail avait le plus de postes vacants, soit 64 000, suivi des services d'hébergement et de restauration (48 000). En revanche, les services publics, où le taux de postes vacants était le plus bas, ont aussi enregistré le moins grand nombre de postes vacants, soit 700.

La répartition des postes vacants par secteur variait dans l'ensemble du pays. Par exemple, la Nouvelle-Écosse, le Québec et le Manitoba représentaient ensemble 21,0 % de tous les postes vacants au quatrième trimestre, mais ils comptaient 33,9 % de l'ensemble des postes vacants liés au secteur des soins de santé et de l'assistance sociale. En outre, l'Alberta et la Colombie-Britannique comptaient 31,0 % de tous les postes vacants, mais représentaient 44,1 % de tous les postes vacants liés au secteur de la construction.

Postes vacants et salaire horaire offert

L'EPVS fournit des données sur le salaire moyen offert par les entreprises pour les postes vacants qu'elles tentent de doter. Le salaire offert par un employeur pour un poste vacant peut différer du salaire réel versé une fois le poste doté (voir le [Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires](#) pour une définition détaillée de la moyenne du salaire horaire offert).

La moyenne du salaire horaire offert pour tous les postes vacants s'établissait à 18,95 \$ au quatrième trimestre. Les territoires avaient les salaires offerts les plus élevés, ceux-ci allant de 21,20 \$ au Yukon à 25,35 \$ dans les Territoires du Nord-Ouest. Parmi les provinces, l'Ontario affichait le salaire offert le plus élevé, soit 19,35 \$, suivi du Manitoba et du Québec. L'Île-du-Prince-Édouard avait le salaire offert le plus faible pour les postes vacants, soit 14,15 \$.

À l'exception de Montréal (21,75 \$), les 10 régions économiques aux salaires offerts les plus élevés étaient généralement situées dans la partie nord de leurs provinces respectives. En revanche, les 10 régions économiques ayant affiché les salaires offerts les plus bas pour les postes vacants se situaient principalement dans les provinces de l'Atlantique. La région économique du Nord, en Saskatchewan, avait le salaire offert le plus élevé au pays, à savoir 26,50 \$, alors que la région d'Annapolis Valley, en Nouvelle-Écosse, ainsi que l'Île-du-Prince-Édouard enregistraient le salaire le plus bas, soit 14,15 \$.

Le salaire offert pour les postes vacants variait aussi dans les provinces. Au Québec, le salaire offert variait entre 15,50 \$ en Estrie et 21,75 \$ à Montréal, alors qu'en Ontario, il se situait entre 15,10 \$ à Windsor–Sarnia et 20,60 \$ à Ottawa. En Saskatchewan, le salaire offert le plus bas se trouvait à Swift Current–Moose Jaw (16,80 \$) et le plus élevé, dans la région économique du Nord (26,50 \$), ce qui fait de la province celle où la variation du salaire offert est la plus élevée au pays à l'échelle infraprovinciale.

Le salaire offert pour les postes vacants liés à une profession donnée pouvait varier d'une province à l'autre. Par exemple, au niveau d'agrégation à quatre chiffres de la CNP, le salaire offert pour les postes vacants de conducteur de camions de transport s'établissait en moyenne à 16,65 \$ en Nouvelle-Écosse, comparativement à 26,40 \$ en Alberta. De même, le salaire offert aux aides de soutien des métiers et manœuvres en construction était de 13,75 \$ en Nouvelle-Écosse, comparativement à 31,65 \$ en Saskatchewan. Dans le cas d'autres professions, toutefois, le salaire offert variait dans une moins grande mesure parmi les provinces. Le salaire offert pour les postes vacants de vendeur du commerce de détail variait entre 11,00 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick et 12,30 \$ au Manitoba.

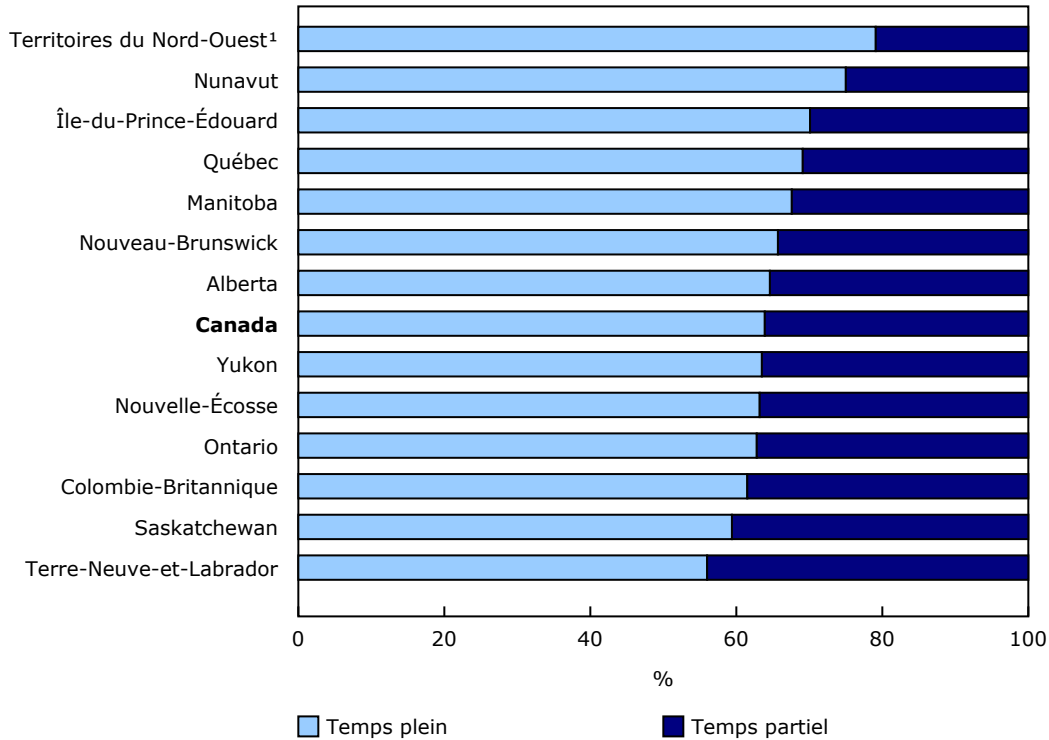
Parmi les 20 secteurs d'activité, les services publics avaient le salaire offert le plus élevé, à savoir 38,50 \$, suivis du secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (32,15 \$). Au quatrième trimestre, il y avait 1 500 postes vacants dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz et 700 postes vacants dans le secteur des services publics. Parmi les autres secteurs ayant les salaires offerts les plus élevés, on comptait les administrations publiques (28,50 \$), les services professionnels, scientifiques et techniques (27,65 \$), ainsi que les services d'enseignement (27,30 \$).

Les services d'hébergement et de restauration (12,20 \$) affichaient le salaire offert pour les postes vacants le plus bas, suivis du secteur du commerce de détail (12,70 \$). Cela s'explique en partie par le fait que dans ces deux secteurs d'activité, la proportion de postes vacants pour les emplois à temps partiel avait tendance à être plus élevée.

Postes vacants selon le statut à temps plein et à temps partiel

Près des deux tiers des postes vacants au Canada étaient des postes à temps plein. Les Territoires du Nord-Ouest ont enregistré la plus forte proportion de postes vacants pour des emplois à temps plein, à savoir 79,1 %. Parmi les provinces, l'Île-du-Prince-Édouard (70,1 %) et le Québec (69,1 %) ont affiché la proportion la plus élevée de postes vacants pour les emplois à temps plein, tandis que Terre-Neuve-et-Labrador (56,0 %) et la Saskatchewan (59,4 %) ont enregistré les proportions les plus faibles.

Graphique 2
Proportion des postes vacants selon le type de travail, la province et le territoire, quatrième trimestre de 2015



1. L'indicateur de qualité lié à la proportion des postes vacants pour des emplois à temps partiel dans les Territoires du Nord-Ouest est E — à utiliser avec prudence.
 Source(s) : Tableau CANSIM 285-0004.

À l'échelle nationale, le salaire offert moyen pour les postes vacants à temps plein était de 21,40 \$, ce qui représente 6,75 \$ de plus que le salaire offert pour les postes vacants à temps partiel (14,65 \$). Cette tendance a aussi été observée dans toutes les provinces et tous les territoires, les écarts les plus grands entre le salaire offert pour des postes à temps plein et des postes à temps partiel ayant été constatés en Alberta (7,75 \$) et en Ontario (7,65 \$). L'écart le plus faible a été enregistré au Yukon (0,80 \$).

Les différences dans le salaire offert selon le statut à temps plein et à temps partiel reflétaient en partie la répartition des postes vacants par profession. Par exemple, les vendeurs du commerce de détail et les caissiers, deux groupes professionnels qui avaient les salaires offerts parmi les plus faibles pour les postes vacants, représentaient 23,1 % des postes vacants à temps partiel, comparativement à 3,6 % des postes vacants à temps plein.

Note aux lecteurs

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle qui fournit des données exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité, les professions détaillées et le niveau de compétence recherché pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques. Du fait de sa portée plus large et de son niveau plus grand de détails, l'EPVS est la principale source de données à jour et exhaustives de Statistique Canada sur les postes vacants au Canada.

L'EPVS, qui est parrainée par Emploi et Développement social Canada, est l'enquête la plus importante sur les postes vacants jamais menée par Statistique Canada. Elle répond à des besoins clés d'information sur le marché du travail en fournissant des données sur la demande actuelle et émergente de travail. Les résultats appuieront la prise de décision par les chercheurs d'emploi, les étudiants, les employeurs et les décideurs.

Les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées. Une certaine prudence est donc de mise dans l'interprétation des comparaisons d'un trimestre à l'autre.

Des données annuelles sur les salaires et l'emploi selon la profession ont commencé à être recueillies en 2016 dans le volet de l'enquête sur les salaires.

Les statistiques sommaires relatives aux séries chronologiques sur les postes vacants tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail sont disponibles dans [CANSIM](#).

La classification des professions est faite selon la Classification nationale des professions (CNP) de 2011. La CNP est une structure hiérarchique à quatre niveaux de groupes de professions, comportant des niveaux successifs de désagrégation. La structure est la suivante : 1) 10 grandes catégories professionnelles (CNP à un chiffre); 2) 40 grands groupes (CNP à deux chiffres); 3) 140 groupes intermédiaires (CNP à trois chiffres); 4) 500 groupes de base (CNP à quatre chiffres).

Les secteurs d'activité sont classés selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2012. Le SCIAN compte 20 secteurs d'activité au niveau à deux chiffres.

Qualité des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires

La population cible de l'enquête comprend tous les emplacements commerciaux au Canada, sauf ceux dont l'activité principale relève des secteurs des organismes religieux et des ménages privés. Bien que les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales soient également exclues de l'enquête à l'heure actuelle, elles seront intégrées à une date ultérieure.

Prochaine diffusion

Les données sur les postes vacants de l'EPVS pour le premier trimestre seront diffusées en août.

Tableau 1

Les grandes catégories professionnelles (CNP¹ à un chiffre) et les groupes intermédiaires (CNP à trois chiffres) au sein de ces catégories ayant le nombre le plus élevé de postes vacants, Canada, quatrième trimestre de 2015

	Postes vacants
	nombre
Gestion	21 200
Directeurs — commerce de détail et de gros	4 600
Affaires, finance et administration	34 900
Professionnels en finance, en vérification et en comptabilité	6 900
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	22 500
Professionnels en informatique	9 600
Secteur de la santé	23 700
Personnel professionnel en soins infirmiers	8 000
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	17 600
Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	6 000
Arts, culture, sports et loisirs	6 000
Athlètes, entraîneurs, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	2 100
Vente et services	142 600
Vendeurs — commerce de détail	28 700
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	48 400
Conducteurs de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	12 300
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	9 900
Personnel en agriculture et en horticulture	5 600
Fabrication et services d'utilité publique	17 500
Mancœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	6 800

1. Classification nationale des professions (2011).

Source(s) : Tableaux CANSIM [285-0003](#) et [285-0004](#).

Tableau 2**Taux de postes vacants selon le secteur d'activité (SCIAN¹ à deux chiffres), Canada, quatrième trimestre de 2015**

	Taux de postes vacants
	%
Services d'hébergement et de restauration	3,7
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	3,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3,4
Commerce de détail	3,2
Arts, spectacles et loisirs	2,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	2,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	2,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	2,4
Finance et assurances	2,4
Toutes les industries	2,3
Transport et entreposage	2,0
Construction	2,0
Soins de santé et assistance sociale	2,0
Fabrication	1,8
Commerce de gros	1,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	1,5
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1,4
Administrations publiques ²	0,9
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	0,7
Services publics	0,6
Services d'enseignement	0,6

1. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (2012).

2. Dans l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, les administrations publiques excluent l'administration publique fédérale, les administrations publiques provinciales et territoriales, et les organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux.

Source(s) : Tableau CANSIM [285-0002](#).

Tableau 3**Moyenne du salaire horaire offert pour les postes vacants selon la province et le territoire, quatrième trimestre de 2015**

	Moyenne du salaire horaire offert
	dollars
Territoires du Nord-Ouest	25,35
Nunavut	23,95
Yukon	21,20
Ontario	19,35
Manitoba	19,20
Québec	19,15
Alberta	19,00
Canada	18,95
Saskatchewan	18,85
Terre-Neuve-et-Labrador	18,55
Colombie-Britannique	18,50
Nouvelle-Écosse	17,35
Nouveau-Brunswick	15,10
Île-du-Prince-Édouard	14,15

Source(s) : Tableaux CANSIM [285-0001](#), [285-0002](#) et [285-0003](#).

Tableau 4**Les 10 régions économiques ayant la moyenne du salaire horaire offert la plus élevée et la plus faible pour les postes vacants, quatrième trimestre de 2015**

	Moyenne du salaire horaire offert
	dollars
Les 10 régions économiques ayant la moyenne du salaire horaire offert la plus élevée	
Nord, Saskatchewan	26,50
Territoires du Nord-Ouest	25,35
Nunavut	23,95
Wood Buffalo–Cold Lake, Alberta	23,90
Prince Albert, Saskatchewan	21,90
Montréal, Québec	21,75
Nord, Manitoba	21,65
Nord-est, Colombie-Britannique	21,35
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador, Terre-Neuve-et-Labrador	21,30
Yukon	21,20
Les 10 régions économiques ayant la moyenne du salaire horaire offert la plus faible	
Campbellton–Miramichi, Nouveau-Brunswick	16,20
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Québec	16,05
Estrie, Québec	15,50
Sud, Nouvelle-Écosse	15,30
Windsor–Sarnia, Ontario	15,10
Côte-nord, Nouvelle-Écosse	14,85
Saint John–St. Stephen, Nouveau-Brunswick	14,85
Moncton–Richibucto, Nouveau-Brunswick	14,25
Île-du-Prince-Édouard	14,15
Annapolis Valley, Nouvelle-Écosse	14,15

Source(s) : Tableaux CANSIM [285-0001](#) et [285-0003](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [285-0001](#) à [285-0004](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5217](#).

Il est possible d'obtenir plus d'information en ligne sur les concepts et l'utilisation des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires dans le *Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G)*, à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Myriam Hazel au 613-219-4345 (myriam.hazel@canada.ca) ou avec Emmanuelle Bourbeau au 613-951-3007 (emmanuelle.bourbeau@canada.ca), Division de la statistique du travail.